

5^e rencontre des correcteurs

en présence de l'Association des correcteurs de langue française (ACLF)

21 juin 2018, Aix-en-Provence

Ont participé à cette rencontre 18 correcteurs (dont 2 sont aussi traducteurs, 3 aussi éditeurs, 1 aussi écrivain public) et 1 bibliothécaire en éventuelle reconversion.

Ont été excusées pour leur absence : Laurence Michel et Magali Guénette (correctrices), Solène Bouton et Isabelle Détienne (présidente et vice-présidente de l'ACLF).

EN PRÉAMBULE

Ameline Habib, organisatrice, introduit la rencontre en rappelant que :

- l'Agence régionale du Livre Provence-Alpes-Côte d'Azur (ArL Paca) est un centre de ressources et d'accompagnement pour tous les acteurs du livre et de la lecture en région ;
- depuis 2014, les correcteurs sont pris en compte au même titre que les autres professionnels de la chaîne du livre (rencontres, recensement, observation, accompagnement...);
- une page leur est dédiée sur le site de l'Agence (www.livre-paca.org/nos-actions/les-correcteurs-en-provence-alpes-cote-d-azur-et-au-dela) ;
- 57 correcteurs sont actuellement recensés en région (et donc présents dans l'annuaire en ligne des professionnels du livre : www.livre-paca.org/annuaire-recherche).

L'INDISPENSABLE TOUR DE TABLE

Fabienne RICCARDI (Velaux – 13)

Correctrice indépendante depuis 7 ans

> Édition, littérature de l'imaginaire, communication, scolaire, un peu de presse

Marius SIMON (Marseille – 13)

Correcteur depuis 1 an

Formation au CEC l'an dernier

Nathalie BREUIL MAKEEFF (La Bouilladisse – 13)

Bibliothécaire à la retraite

Intéressée par le métier de correcteur pour une éventuelle "reconversion"

Cécile COSTE (Rousset – 13)

Correctrice en micro-entreprise depuis le 1^{er} juin

Formation au CEC l'an dernier

> Presse musique, mots croisés

Lucia DI BESCEGLIE (Six-Fours-les-Plages – 83)

Correctrice et traductrice indépendante depuis 4 ans

Auparavant salariée d'une maison édition

> Édition, sciences humaines, cuisine (en français)

Laurence FOULON (Marseille – 13)

Traductrice du russe et de l'anglais, indépendante depuis peu

Pratique déjà la correction et la relecture pour des maisons d'édition

Projet de formation à distance avec le CEC / Questions sur la formation et les tarifs

Nicolas MARQUET (Forcalquier – 04)

Reprise lente dans la correction (déjà pratiquée pendant une dizaine d'années)

Enseignant à temps partiel / Questions sur le statut et les tarifs

Catherine GUICHARDON [Marseille – 13]

Correctrice indépendante depuis 2015, statut de micro-entrepreneur
Ravie de la création d'une association nationale

Hellène CABASSY [Carpentras – 84]

Correctrice, éditrice, prestation de services en correction, montage de livres
Autrefois correctrice dans la presse

Isabelle PEYRON [entre Paris et la Bretagne]

Correctrice indépendante, occasionnellement dans la région
[Étienne Diemert signale une association très active : Correcteurs en Bretagne - 30 à 40 personnes]

Marie-Christine RAGUIN [Saint-Maximin-la-Sainte-Baume – 83]

Correctrice et maquettiste, dans le métier depuis longtemps
D'abord salariée dans l'édition, à son compte depuis 22 ans
> Éditions Picquier, Indigènes, Pyramyd...

Armelle DOMENACH [Marseille – 13]

Correctrice depuis 15 ans environ
Formation de démographe
> Particuliers et centre d'art à Hyères [Villa Noailles]

Sylvie CHARRAIRE [Six-Fours-les-Plages – 83]

Correctrice indépendante depuis 2010, statut de micro-entrepreneur
> Édition et auteurs [notamment Jean Dailon]

Marion CHARLET [Avignon – 84]

Correctrice depuis un an, formation du CEC [reconversion après archéologie]
Éditrice et gérante d'une maison d'édition en Ardèche [régionalisme et archéologie]
> Éditions Pyramyd et collectivités

Isabelle MARIN [Puyloubier – 13]

Correctrice, gérante d'une petite maison d'édition indépendante [ligne éditoriale : jeunes/nouveaux auteurs, littératures de l'imaginaire], auparavant assistante de direction
Prestation de services en correction et mise en page pour financer ses projets d'éditrice
Pas de formation spécialisée, mais licence pro édition en VAE et stage auprès de Marie-Christine Raguin
> Édition, textes universitaires, association d'urbanisme

Sabine PIZZAROTTI [La Roque d'Anthéron – 13]

Correctrice indépendante depuis 2014 après formation au CEC
Formation initiale en égyptologie
> Édition scientifique et revue en égyptologie

Marie-Line CENCIG [Forcalquier – 04]

Correctrice indépendante depuis 12 ans, formée au CDF [Paris]
Historienne de l'art de formation, anciennement institutrice
> Édition, musées, revues

Laure DUPONT [Marseille – 13]

Correctrice depuis 2013, statut de micro-entrepreneur, à temps plein depuis cette année
A participé en mars à l'assemblée constitutive de l'ACLF, et fait partie du CA de l'association
Beaucoup d'espoir pour l'avenir, convaincue de la possibilité de fédérer au-delà des clivages
> Parascolaire, divers petits éditeurs

Magali Roques [Bouc-Bel-Air – 13]

Écrivaine biographe depuis 6 ans, directrice de collection aux éditions Maya [Paris]
Écrivaine publique à la bibliothèque Méjanes le mercredi, correction à la demande
> Romans et mémoires

Étienne Diemert est correcteur depuis 10 ans dans la communication, la presse et la muséographie. Il est venu de Paris pour présenter aux correcteurs de la région Paca la toute nouvelle Association des correcteurs de langue française (ACLF), dont il est le secrétaire. Fondée en mars 2018 par une vingtaine de correcteurs, l'ACLF vise à réunir les correcteurs professionnels adhérents autour de la défense et de la promotion d'un métier dont elle définit les principes et usages.

En guise d'introduction...

Deux phrases, qui sont en fait des titres d'œuvres :

Nul homme n'est une île, documentaire de Dominique Marchais, sorti en avril 2018.

C'est une réflexion autour de la participation citoyenne à l'échelle locale et comment s'articulent *local* et *global* : coopérative agricole, artisan du bois, architecte, etc. Comment faire bouger les choses depuis son point de vue.

Ce titre en reprend un autre : ***Nulle île n'est une île***, ouvrage d'histoire littéraire de Carlo Ginzburg paru chez Verdier en 2005 (connu pour son approche de la micro-histoire et de l'archéologie de l'altérité).

« Qu'est-ce qu'une île ? Quelles sont ses frontières ? Comment s'inscrivent-elles dans l'espace et dans le temps ? *Nulle île n'est une île* est une méditation historique sur l'insularité à partir de quatre regards croisés sur la littérature anglaise (dont *Utopie* de Thomas More). »

Qu'est-ce que ça veut dire ?

Il y a, en chacun de nous, une incomplétude fondamentale qui fait que nous ne sommes pas des "monades" closes sur elles-mêmes : cette incomplétude est à référer au manque et explique que nous soyons ici, à nous organiser ensemble, à chercher des solutions collectives, à former société.

Ces questions sont celles d'une organisation associative comme l'ACLF : fédérer et créer du lien social... on est au cœur du sujet !

Un peu de contexte...

1. La journée professionnelle de Nantes au festival Atlantide (mars 2017)

Première journée nationale autour de la lecture-correction organisée par Mobilis, Pôle régional pour le livre (comparable à l'ArL Paca) en Pays de la Loire.

Forte participation (130 personnes) : correcteurs débutants ou confirmés, diverses personnes concernées ou intéressées par la correction.

2. Le collectif Correcteurs précaires (rencontré à l'automne 2016)

Réflexion sur le régime des auto-entrepreneurs (AE).

Au cœur de la bataille : l'amélioration du statut de travailleur à domicile (TAD).

Pétition *L'édition mérite une bonne correction* signée par 7 000 personnes.

Isabelle Detienne et Isabelle Warolin, membres de ce collectif, font aujourd'hui partie de l'ACLF.

3. Mon propre parcours en trois scansion :

Avant 2014 : image du correcteur-ermite ou anachorète, vivant dans la solitude, entouré de ses Codes typo...

a. Appel d'offres du Louvre : fin 2013 et début en février 2014.

b. Réseau Visible | Scriptible : juin 2015 à juillet 2016 (cela a donc pris directement le relais du marché du Louvre).
Projet mis en sommeil.

c. Le Rendez-vous des typotes : trois éditions à Paris en 2016 et 2017, qui ont réuni 15 personnes, puis 6, puis 20.
Bref, je suis passé d'un régime solitaire à un régime en archipel...

> Une conviction : il faut s'organiser collectivement pour résister à la dégradation des conditions de travail ; pour valoriser notre métier, qui est un métier de l'ombre, en termes d'image ; pour représenter l'ensemble des correcteurs – sans clivage de statut ni de secteur d'activité – dans une organisation qui soit distincte des syndicats (par exemple, auprès des autres professions de l'écrit).

Le gros problème : atomisation des travailleurs à domicile + clivages.

> Une remarque : toutes les professions sont dotées d'instances représentatives, que ce soient les monteurs de cinéma, les professionnels du béton ou les traducteurs (qui ont l'ATLF depuis 1973 et qui ont remporté pas mal de petites victoires)...

> L'ACLF est une partie de la solution, mais c'est un **projet associatif donc collectif**, c'est-à-dire **participatif** – ça existe à la mesure de ce que chacun y met – et **collaboratif** – c'est un modèle de travail en réseau(x).

Une *association professionnelle* n'est pas un *club privé*, mais il y a cette relation de l'individu au collectif et à la multiplicité : « Être une bande : les bandes vivent les pires dangers, reformer des juges, des tribunaux, des écoles, des familles et des conjugalités, mais ce qu'il y a de bien dans une bande, en principe, c'est que chacun y mène sa propre affaire tout en rencontrant les autres, chacun ramène son butin, et qu'un devenir s'esquisse, un bloc se met en mouvement, qui n'est plus à personne, mais "entre" tout le monde, comme un petit bateau que des enfants lâchent et perdent, et que d'autres volent. » [Deleuze & Claire Parnet, *Dialogues*, Flammarion, 1977, 1996, p. 16].

Naissance de l'ACLF

Le métier de correcteur, l'un des plus anciens métiers de l'écrit, mérite d'être exercé dans de bonnes et justes conditions. L'ACLF entend que les correcteurs conservent leur indispensable place dans la chaîne de production de l'écrit et dans des secteurs économiques en pleine mutation. À l'heure du numérique, leurs tâches sont à préciser pour mieux les faire connaître, à partager au sein d'une véritable cohésion professionnelle. Les correcteurs, vigilants, sont porteurs d'une mission essentielle : veiller au bon respect de la langue française, de la pensée de l'auteur et de l'intelligence du lecteur.

Ils s'appuient sur leur connaissance des ouvrages de référence [encyclopédies, dictionnaires, codes de typographie, précis de grammaire...], du contexte professionnel [édition, communication, presse...] et interviennent à des moments précis de la chaîne de publication [préparation de copie, correction d'épreuves, premières et secondes].

L'ACLF est née en 2018 d'une réflexion issue de la journée professionnelle consacrée à la correction et organisée par Mobilis (Pôle régional des acteurs du livre et de la lecture en Pays de la Loire), le 3 mars 2017, à Nantes, dans le cadre du festival Atlantide. Cette journée – ponctuée par des interventions de spécialistes comme Jean-Pierre Colignon, chef correcteur au *Monde* – a trouvé un fort écho, puisqu'elle a rassemblé des correcteurs venus de toute la France. Le questionnaire distribué à cette occasion a permis de mettre en évidence les attentes des participants, leur désir de se réunir, d'échanger et d'unifier leurs pratiques et tarifs.

L'ACLF est une association indépendante et apolitique.

Objectifs et missions de l'ACLF

*« Se fédérer pour promouvoir le métier et mieux représenter la profession.
Autre objectif : former et informer les correcteurs. »*

1. FÉDÉRER

– Rompre l'isolement des correcteurs.

> Moyens : organiser des réunions périodiques pour multiplier les échanges d'expériences et de savoir-faire.

> Moyens : échanger des informations et des conseils techniques, mettre en commun des sources documentaires.

– Favoriser l'entraide et la solidarité entre correcteurs pour lutter contre la dégradation des conditions de travail.

2. PROMOUVOIR le métier

– Promouvoir la qualité de l'écrit et la fonction du correcteur au sein de la chaîne de publication.

– Défendre les intérêts des correcteurs, afin de valoriser leur mission et d'améliorer leur visibilité au sein de la société.

> Moyens : créer un site Internet, un forum de discussion, un annuaire professionnel, participer à des salons et des festivals.

– Favoriser les échanges avec les autres métiers du livre et les professions connexes : auteurs, traducteurs, maquettistes, graphistes, illustrateurs, etc.

3. REPRÉSENTER la profession

– Veiller au respect des intérêts matériels et moraux du correcteur : statut, rémunération, conditions de travail, etc.

> Moyens : établir une grille tarifaire de référence.

– Représenter l'ensemble de la profession, tous environnements confondus [édition, presse, communication, audiovisuel], auprès des employeurs et des instances publiques traditionnelles : syndicats, SNE, CNL, etc.

> Moyens : rédiger un guide des bonnes pratiques entre donneur d'ouvrage et correcteur.

4. FORMER et INFORMER

- Apporter aux correcteurs débutants une aide concrète et des conseils avisés : ressources, informations...
- Permettre le partage de bonnes pratiques : échanges d'informations et de conseils techniques, mise en commun de sources documentaires, etc.
 - > Moyens : créer une boîte à outils et une rubrique des actualités du métier sur le site Internet.
- Informer le correcteur de ses droits et devoirs : signature du code de déontologie.

Conditions d'adhésion

- Pour acquérir le statut de "membre" ou "membre de l'association", il faut une formation ET trois ans d'expérience en tant que correcteur. [40 € d'adhésion]
- Ceux qui n'ont qu'une formation ou une formation ET moins de 3 ans d'expérience pourront acquérir le statut de "membre débutant". [25 € d'adhésion]
- Pour tous les autres cas : spécifier la formation reçue, car nous ne croyons pas que ce métier puisse s'exercer sans formation préalable ; en tout état de cause, même pour un autodidacte, il a dû bucher les codes typo, etc. [auto-formation]. Nous souhaitons encourager la formation pour devenir correcteur.

ÉCHANGES DIVERS ET VARIÉS

À propos de l'ACLF

Volonté : structurer la profession sur le modèle de l'artisanat et du compagnonnage, autour d'un projet collectif, participatif et collaboratif [approche en réseau, du bas vers le haut... plus il y a d'échanges, mieux c'est !].

Les conditions d'adhésion peuvent paraître excluantes, mais c'est pour éviter par exemple des personnes à la retraite qui font une correction par an et se prétendent correcteurs professionnels.

Les bulletins d'adhésion seront prêts prochainement, sous forme de formulaire à remplir en ligne. Il faudra également envoyer un dossier et le code de déontologie signé.

La pluriactivité est acceptée et bienvenue, à condition que la correction soit une activité complémentaire (et pas annexe).

Outils :

- Site [en construction] www.associationdescorrecteurs.fr avec forum de discussion et annuaire pro
- Page Facebook : @Assocorrecteurs
- Deux bureaux, à Paris et à Nantes

Étienne précise que l'intérêt de l'annuaire n'est pas seulement de donner de la visibilité aux lecteurs-correcteurs ; cela permet aussi un maillage et une entraide interprofessionnels.

Pistes d'actions :

- Favoriser les échanges avec d'autres métiers : traducteurs, auteurs, maquettistes...
- Rédiger un "guide des bonnes pratiques" sur le modèle du guide des traducteurs, notamment pour former les éditeurs [surtout jeunes éditeurs].
- Établir une "grille tarifaire de référence" [avec recommandation d'un seuil minimum pour chaque statut] sur le modèle de la Charte des auteurs et des illustrateurs jeunesse.
- Proposer des formations pour encourager les débutants à se former.
- Proposer une bibliographie autour du métier de correcteur [pour commencer : *La corporation des correcteurs et le Livre (un abécédaire inattendu)*, L'Harmattan, 2017]

Idées en réflexion :

- Faire mentionner le nom du correcteur sur les livres.
- Créer un label "Plume d'or" pour les éditeurs qui répondraient à des critères de qualité [ouvrage corrigé au moins deux fois, par exemple].

L'ACLF tiendra un stand l'an prochain au Salon du livre de Paris.

Le métier et le contexte actuel

Étienne rappelle les différents types de prestation : orthographe, syntaxe, code typo, vérification des répétitions, des informations, réécriture si nécessaire... Chaque étape représente une valeur ajoutée (et du temps de travail !) à prendre en compte dans la tarification.

Il y a environ 700 correcteurs en France. Globalement, les conditions de travail ne cessent de se dégrader.

Le paradoxe actuel : on n'a jamais autant publié, et le métier n'a jamais autant souffert. Dans l'édition, les coupes budgétaires se font au niveau de la correction.

Étienne donne l'exemple du Seuil, dont les correcteurs salariés assurent un rythme de 10 000 signes de l'heure (en préparation de copie).

Il insiste sur la fédération nécessaire à la corporation, et suggère d'initier des réunions localement.

Les formations au métier de correcteur

Greta École Estienne (ex Formacom) : www.ecole-estienne.paris/diplome/greta

Centre d'écriture et de communication (CEC) : www.centreec.com

École des métiers de l'information (EMI) : www.emi.coop

Asford : asford.org

Ces organismes de formation sont tous à Paris.

Le CEC est le seul à proposer aussi des cours par correspondance. D'après Étienne, c'est la formation la moins onéreuse.

Le statut du correcteur

Étienne précise que l'ACLF veut dépasser les clivages liés au statut, pour fédérer et rassembler tout le monde.

À savoir : d'autres solutions que le statut d'indépendant existent ; on peut être salarié de sa propre structure, en SCOP par exemple. La SCOP salarie les membres de son réseau, qui bénéficient de la récupération de TVA.

Cf. "Coopérer pour entreprendre", réseau des coopératives d'activité et d'emploi (telles que Coopaname à Paris ou Medinscop à Marseille).

Il ne faut donc pas forcément se baser sur le statut de micro-entrepreneur pour raisonner avant de choisir l'entité juridique qui couvrira son activité de correcteur.

Le syndicat des correcteurs

L'influence du syndicat baisse ; d'ailleurs aucun des participants à cette rencontre n'est syndiqué.

Étienne précise que le syndicat est chargé de lutter pour les droits des correcteurs, tandis que l'ACLF – qui n'a pas de but politique – défend les intérêts des correcteurs. Il faut que le syndicat et l'ACLF travaillent en synergie.

Les prochains rendez-vous

Des Assises de la correction sont prévues, mais pas tout de suite car elles se tiendront sous l'égide de l'ACLF.

Le prochain "temps fort" de l'ACLF est fixé au samedi 13 octobre 2018 à Paris, avec au programme de cette 2^e AG la création de commissions et de sous-groupes de travail thématiques.

Par ailleurs, les participants projettent de se retrouver – à leur initiative – en septembre prochain.